**Formulaire de soumission d’un projet pour recommandation par le conseil d’administration de SAGE-Innovation[[1]](#footnote-1)** auprès du :

Programme d’appui au développement des secteurs stratégiques et des créneaux d’excellence-soutien aux activités et projets structurants (PADS)

Par le Ministère de l’Économie, de l’Innovation et des Exportations (MEIE)

|  |
| --- |
| Titre du projet : |
| Échéancier  | Début prévu : | Fin prévu : |
| Nom de l’organisme porteur : |
| Nom de la personne contact : | Email : |
| Identification des partenaires contribuant au projet, minimalement trois (3), dont au moins 2 privés: |
|  | Nom | Contribution au projet et expertise | Bénéfice attendu pour chaque partenaire |
| Partenaire 1 : |  |  |  |
| Partenaire 2 : |  |  |  |
| Partenaire 3 : |  |  |  |
| Autres partenaires : |  |  |  |
| Décrire le caractère innovant du projet en quelques mots : |  |
| Décrire les retombées pour la région de l’Estrie : |  |
| Décrire succinctement les étapes de réalisation et objectifs du projet : |
|  | Étapes | Critère de succès/ Cibles GoNoGo | Coût |
| Jalon 1 : |  |  | $ |
| Jalon 2 : |  |  | $ |
| Jalon 3 : |  |  | $ |
| Jalon 4 : |  |  | $ |
| Jalon 5 : |  |  | $ |
| **Coût total :** | $ |
| Contributions | Partenaire 1 : | Partenaire 2 : | Partenaire 3 :  | Autres partenaires ou sources : | Totaux$ et (% du coût total) |
| En argent : |  |  |  |  | $ ( %) |
| En nature : |  |  |  |  | $ ( %) |
| Pourcentage du coût total |  |  |  |  |  |
| Contribution demandée au Programme PADS (Maximum 40% et selon dépenses admissibles[[2]](#footnote-2), voir la procédure en cliquant [ici](https://dl.dropboxusercontent.com/u/39030287/Procedures%20Projets%20SAGEInnovation%2009%202015.pdf)) | $ ( %) |

|  |
| --- |
| Résumé du projet incluant :-La vision stratégique globale du projet et l’objectif poursuivis ;-La présentation des partenaires, la synergie entre eux et les bénéfices pour chacun ;-La description des retombées, nouveaux produits ou services;-Une description sommaire du marché et du modèle d’affaires;-L’état des connaissances du domaine, les barrières et risques;-L’état de commercialisation, prototype pré-commercial, validation, etc. ;-Budget pro forma détaillé et projections.Vous pouvez utiliser tout l’espace dont vous avez besoin et annexer tout document pertinent. |
|  |

Critères d’évaluation

Le projet doit entrer dans la mission de SAGE-Innovation et correspondre à l’une des orientations stratégiques :

Mission de SAGE-Innovation :

Stimuler le développement et la croissance économique, ainsi que la création de richesse en favorisant la synergie coopérative et interrelationnelle entre les institutions de santéet services sociaux et de formation, les organismes communautaires et les entreprises du secteur de la santé de l’Estrie dans le but, d’accroître :

 -L'efficience des réseaux de soins, les pratiques et la formation en santé et services sociaux tout en privilégiant, sans s'y restreindre, la prévention et le soutien à l'autonomie, et;

 -L’émergence, la valorisation/commercialisation, ainsi que le transfert technologique, des innovations régionales en santé ou sociales visant principalement, mais non exclusivement, la prévention et le soutien à l'autonomie.

Les orientations stratégiques :

1. Accroître le développement d’innovations en catalysant le passage de l’idée à la commercialisation
2. Augmenter les opportunités pour le développement d’affaires local et international
3. Améliorer les solutions d'interventions auprès des personnes âgées ou en perte d'autonomie et identifier les besoins
4. Viser une adéquation entre, la main d'œuvre hautement qualifiée en Santé et en génie biomédical issue des institutions, et le milieu industriel
5. Développer et promouvoir le Créneau

**Grille d’évaluation des projets de SAGE-Innovation**

Critères- Qualité du projet

1. Degré d’innovation
2. Valeur ajoutée pour les organisations partenaires
3. Stratégie de marché
4. Qualité des promoteurs
5. Un échéancier avec des jalons mesurables
6. Coûts et structure de financement
7. Démontrer que le projet est soutenable sur les aspects économiques, sociaux et environnementaux

Critère- Retombées économiques

1. Contribue au démarrage ou à soutenir le développement d’une entreprise
2. Contribue à la création ou au maintien d’emplois
3. Contribue au maintien des emplois existants
4. Renforce la présence de l’entreprise dans le Créneau
5. Améliore le potentiel d’exportation/accroissement des parts de marché
6. Diversification des activités

Critère- Élément de bonification

1. Permet de développer ou promouvoir SAGE-Innovation
2. Permet l’amélioration des soins de santé ou l’identification des besoins
3. Effet multiplicateur pour d’autres investissements
1. Un frais de gestion de projet, pour l’analyse et l’accompagnement, sera exigible par SAGE-Innovation, si le projet est recommandé par le conseil d’administration de SAGE-Innovation et lorsqu’il est approuvé par le MEIE. Le montant exigible est calculé sur la portion de la subvention ACCORD pour une **valeur de 250$ plus 2% du montant demandé**. Le maximum exigible ne peut dépasser 5 000$ incluant le forfaitaire de 250$. Les modalités de paiement pourront être déterminées entre l’organisme porteur et SAGE-Innovation. **Ce montant ne fait pas partie des dépenses admissibles du projet.** [↑](#footnote-ref-1)
2. \*N.B. Les dépenses doivent viser une étape claire du projet ou projet pilote, les dépenses de fonctionnement et de démarrage ne sont pas admissibles. **Les dépenses admissibles ne peuvent être engagées avant le dépôt officiel au MEIE suite à la recommandation du conseil d’administration**. Vous devez utiliser le formulaire du MEIE et attendre l’accusé réception du MEIE. Les taxes ne sont pas une dépense admissible au projet, les coûts doivent donc refléter les frais avant taxes. [↑](#footnote-ref-2)